



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Victorin LUREL**  
*Sénateur de Guadeloupe*

Comme nombre de Guadeloupéens, c'est avec stupeur que je prends aujourd'hui connaissance du contenu des auditions conduites dans le cadre des affaires Michaux-Chevry à travers une longue enquête du quotidien France Antilles. Je souhaite, en ce sens, saluer le travail d'investigation mené, la précision des éléments portés à notre connaissance et surtout l'objectivité avec laquelle les faits sont relatés. Nouvelle preuve que, pour notre démocratie locale, le sauvetage de France Antilles doit être engagé rapidement.

Au-delà des nouvelles révélations sur le système corrompu et corrupteur organisé, depuis des décennies, pour enrichir un clan et lui permettre de conserver un pouvoir lui garantissant une forme d'immunité, je suis affligé de lire que ce système a de nouveaux héritiers et de nouveaux rentiers.

Ainsi donc, l'article semble confirmer l'organisation d'une vaste entreprise de financement illégal des campagnes électorales conduites par Mme Penchard en 2014 et Monsieur Chalus en 2015.

On évoque le témoignage de jeunes salariés de l'agglomération du Sud Basse-Terre -CAGSC- utilisés pour nettoyer Basse-Terre pendant les régionales de 2015, de réceptions, de meetings, de collages et d'actions financés illégalement pour soutenir le candidat Ary Chalus, « de nombreux jeunes » guadeloupéens, à qui on a fait miroiter un emploi à terme, embauchés temporairement et clandestinement pour faire la campagne du candidat Ary Chalus, d'entreprises approchées pour « sponsoriser » c'est à dire financer la campagne du candidat Ary Chalus ou encore de dépassement de frais de campagnes.

Un détournement manifeste de fonds publics, un financement illégal de campagne et une exploitation de la misère qui appellent à la gravité. Si ces faits sont avérés, Monsieur Ary Chalus, ses colistiers - autres que Mme Penchard - et son équipe de campagne avaient-ils connaissance de cette fraude ? En ont-ils été acteurs ? En tout état de cause, ils en ont, pour le moins, été les principaux bénéficiaires.

Ni moi, ni mon équipe d'alors ne souhaitons refaire ici le match de 2015 mais nous méritons de savoir si nous jouions à armes égales dans cette campagne et si cette élection de 2015 est entachée de fraudes et d'illégalités.

Depuis des années, ces mêmes élus tentent de me salir en allant même à l'Élysée demander que les moyens de la Justice soient employés à me chercher des affaires. Pourtant, après 34 ans de vie publique, je garde toujours les mains propres.

Au vu de la gravité de cette affaire, je reste convaincu qu'au-delà des multiples chefs d'inculpations déjà ouverts dans ce dossier, le parquet et son juge d'instruction seront interpellés sur la légitimité de l'ouverture d'un nouveau volet aux investigations pour financement illégal des campagnes électorales de Monsieur Chalus et de Mme Penchard.